

Services intervenants à domicile

Aides à domicile

Nom de l'organisme (ou de la personne) :

Portage de repas

Nom de la société :

Soins à domicile

Nom du cabinet d'infirmiers :

Autres (précisez) :

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom / Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

Lien de parenté :

Nom / Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

Lien de parenté :

Médecin traitant :

- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

- J'accepte d'être inscrit(e) au registre nominatif communal des personnes vulnérables d'Andernos-les-bains afin de disposer du dispositif d'alerte et de mobilisation en cas de risques exceptionnels (crise sanitaire, canicule, grand froid...).

Fait le

Signature

**Vous êtes isolé ? Vous avez plus de 60 ans ?
Vous êtes fragilisé par le handicap ?**



**Registre communal
des personnes vulnérables
INSCRIVEZ-VOUS !**

www.andernoslesbains.fr

RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES



■ Qui est concerné ?

- Vous avez + de 65 ans
- Vous avez + de 60 ans et vous êtes reconnu inapte au travail
- Vous êtes reconnue personne handicapée
- Vous êtes une personne isolée et fragile

■ Pourquoi s'inscrire ?

Pour bénéficier d'un accompagnement selon les besoins (appel téléphonique, mail...) pendant des évènements climatiques ou sanitaires exceptionnels (canicule, grand froid, crise sanitaire...).

■ Comment s'inscrire ?

- En téléphonant au C.C.A.S. : 05.56.82.92.57
- En envoyant un mail : ccas@andernos-les-bains.com
- En vous rendant directement au C.C.A.S. (260 bd de la République)

L'inscription se fait soit par la personne elle-même, soit par un proche de la personne concernée. La démarche est la même.

Cette inscription est facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes auprès du CCAS. Ce registre est nominatif et confidentiel.

■ Quand faut-il s'inscrire ?

L'inscription peut se faire à tout moment de l'année.

Toutes les données recueillies sont facultatives. demande de radiation. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles).

Conformément à la loi n°78-17 « Informatiques et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'accès, de rectification et d'opposition aux données qui vous concernent en contactant le Délégué à la Protection des données du CCAS.

Formulaire d'inscription personnes âgées et/ou personnes adultes handicapées

Registre nominatif en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques (prévu à l'article L.121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles)

Vous vivez : Seule En couple En famille Autres (précisez) :
.....

Monsieur :

Nom :

Prénom :

Né le :/...../.....

Adresse :

Tél. domicile : Tél. portable :

Courriel :

Madame :

Nom :

Prénom :

Née le :/...../.....

Adresse :

Tél. domicile : Tél. portable :

Courriel :

Résidence principale Résidence secondaire

Avez-vous des visites régulières? OUI NON

Motif de l'inscription

Personne âgée de 65 ans et plus

Personne âgée de + de 60 ans inapte au travail

Personne handicapée Personne isolée